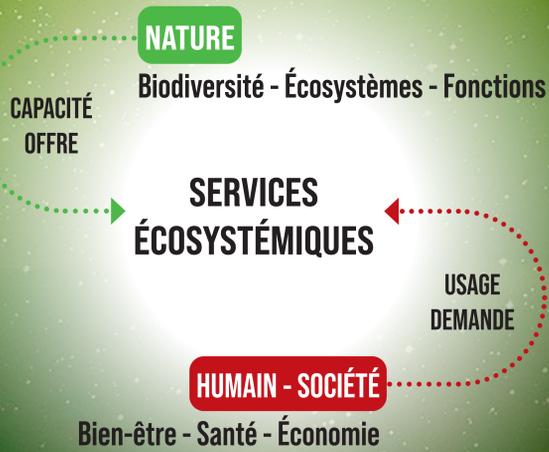


La nature nous rend service !



Les **services écosystémiques** sont « les avantages retirés par l'Homme de son utilisation actuelle ou future de diverses fonctions des écosystèmes, tout en garantissant le maintien de ces avantages dans la durée ».

(Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques - EFSE, 2017)

La DREAL Hauts-de-France met à disposition des acteurs du territoire un outil pour évaluer les services écosystémiques.

- Cet outil permet de compléter l'état des lieux sur la biodiversité.
- Son utilisation commune facilite les échanges entre services instructeurs, maîtres d'ouvrage et bureaux d'études pour l'analyse des services écosystémiques.

Cette approche est additionnelle et complémentaire aux autres volets relatifs aux thématiques environnementales.

Sous forme de matrice, cet outil a été élaboré en lien avec l'INRAE et en mobilisant les connaissances d'une trentaine d'experts régionaux.

Cette « matrice des capacités » indique la capacité potentielle de 42 grands types d'habitats à rendre 25 services écosystémiques sur l'ensemble des territoires des Hauts-de-France.



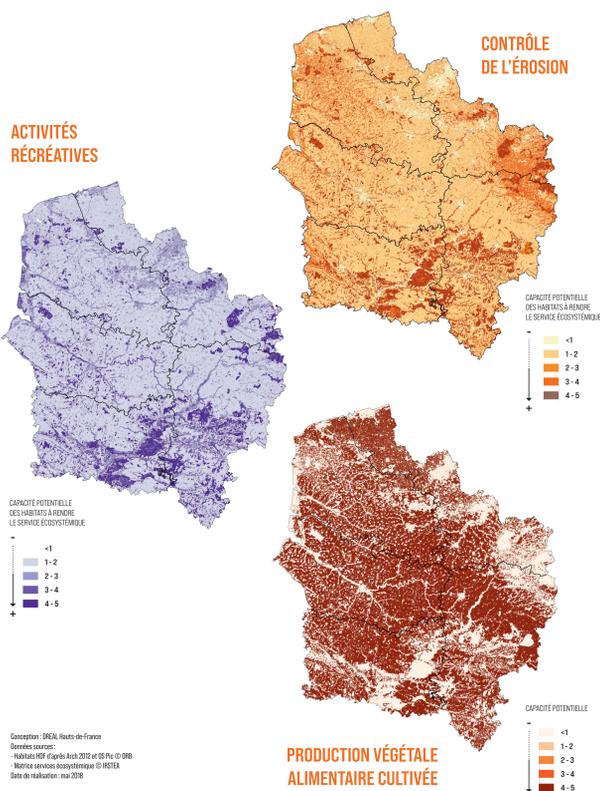
Atelier du 21 septembre 2017 sur les services écosystémiques

Extrait de la matrice Hauts-de-France pour quelques habitats et services

HABITATS	NOM	3 GRANDS TYPES DE SERVICES																									
		SERVICES DE RÉGULATION ET D'ENTRETIEN						SERVICES D'APPROVISIONNEMENT					SERVICES CULTURELS				ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, CONNAISSANCE ET ÉDUCATION										
		SERVICES DE RÉGULATION DU CLIMAT ET DE LA COMPOSITION ATMOSPHERIQUE	POLLINISATION ET DISPERSION DES GRAINES	MANTENIR DE LA QUALITÉ DES EAUX	MANTENIR DE LA QUALITÉ DU SOL	RÉGULATION DES INONDATIONS ET DES CRUES	PRODUCTION ANIMALE ALIMENTAIRE ÉLEVÉE	RESSOURCE VÉGÉTALE ET FONGIQUE ALIMENTAIRE SAUVAGE	ÉAU DOUCE	MATÉRIAUX ET FIBRES	BIOMASSE À VOCATION ÉNERGÉTIQUE	ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	CONNAISSANCE ET ÉDUCATION														
HABITATS AQUATIQUES	Eaux douces	2,8	1,7	2,2	1,3	0,8	2,7	2,7	1,2	4,4	0,5	0,4	4,2	3,8													
	Végétations aquatiques	2,2	1,7	3,5	2,1	1,8	1,6	0,7	0,9	1,7	1,0	0,8	1,3	2,8													
	Bas marais	3,0	2,8	4,0	3,6	3,0	4,1	1,1	1,6	3,1	1,8	2,6	2,5	3,9													
HABITATS AGRICOLES	Prairies calcaires sèches	1,7	3,3	2,0	2,8	2,6	1,4	2,1	1,3	1,0	1,2	0,8	2,0	3,1													
	Prairies humides	2,8	3,4	3,9	3,7	3,4	4,0	3,5	2,3	2,3	1,7	1,2	2,1	3,4													
	Cultures	1,6	1,9	0,8	1,1	1,3	1,5	1,7	0,6	0,7	3,6	3,5	1,6	2,4													
HABITATS FORESTIERS	Fourrés	2,8	3,2	2,7	3,2	3,5	2,3	1,0	2,6	1,2	2,1	2,5	1,7	2,2													
	Forêts riveraines	4,4	3,4	4,0	4,1	4,3	4,0	0,6	3,2	2,1	3,9	4,1	3,6	3,6													
	Haies, alignements d'arbres	3,3	3,9	3,2	3,6	3,9	2,9	0,9	3,5	1,4	3,1	3,6	2,5	3,6													
HABITATS URBAINS	Parcs urbains et grands jardins	2,4	3,2	2,1	2,5	2,2	1,7	0,6	1,4	1,1	1,4	1,5	4,3	3,0													
	Espaces bâtis et urbains diffus	0,1	0,8	0,1	0,1	0,3	0,1	0,5	0,2	0,2	0,3	0,4	2,3	1,8													
	Réseaux routiers et ferroviaires	0,0	0,7	0,0	0,0	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,6	0,7													
HABITATS MARINS ET LITTORAUX	Estuaires, eaux saumâtres	3,3	2,0	2,5	1,5	1,1	1,7	1,6	1,7	1,5	0,8	0,8	3,8	4,1													
	Plages de sables	0,5	0,6	1,4	0,8	1,0	0,5	0,2	0,5	0,2	1,6	0,4	4,5	3,0													
	Dunes arbustives et arborées	2,7	2,6	2,1	2,1	2,7	1,7	0,6	1,5	0,8	1,6	1,5	3,0	3,2													

Différentes représentations possibles

CARTES DE LA CAPACITÉ DES HABITATS À RENDRE UN SERVICE



BOUQUETS DE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES FOURNIS PAR LES 5 GRANDS TYPES D'HABITATS

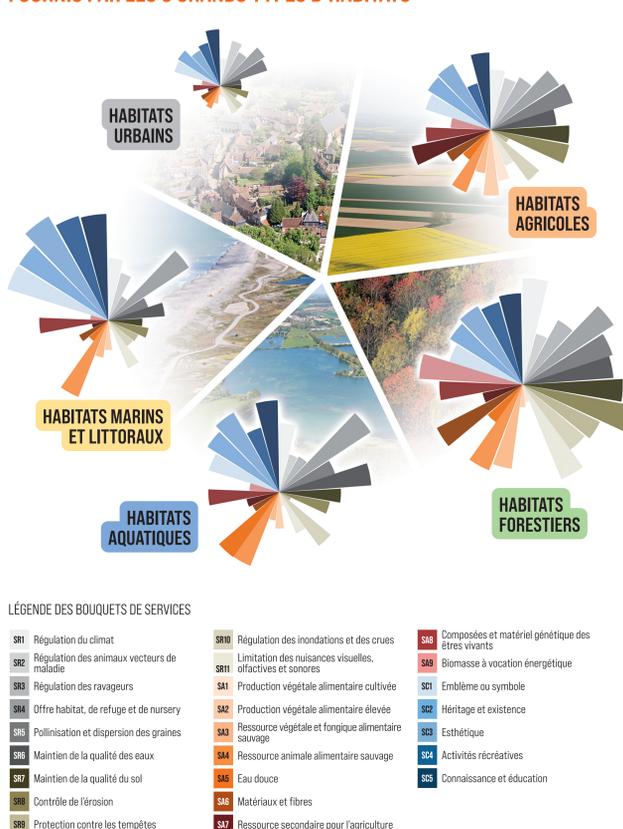




Photo : Altimage - Philippe Fratier

Les **grandes cultures** représentent 52 % de la superficie des Hauts-de-France.

Elles peuvent rendre essentiellement des services d'approvisionnement :

- de l'alimentation végétale, destinée à l'homme et aux animaux,
- des fibres et matériaux divers non alimentaires et de la biomasse à vocation énergétique

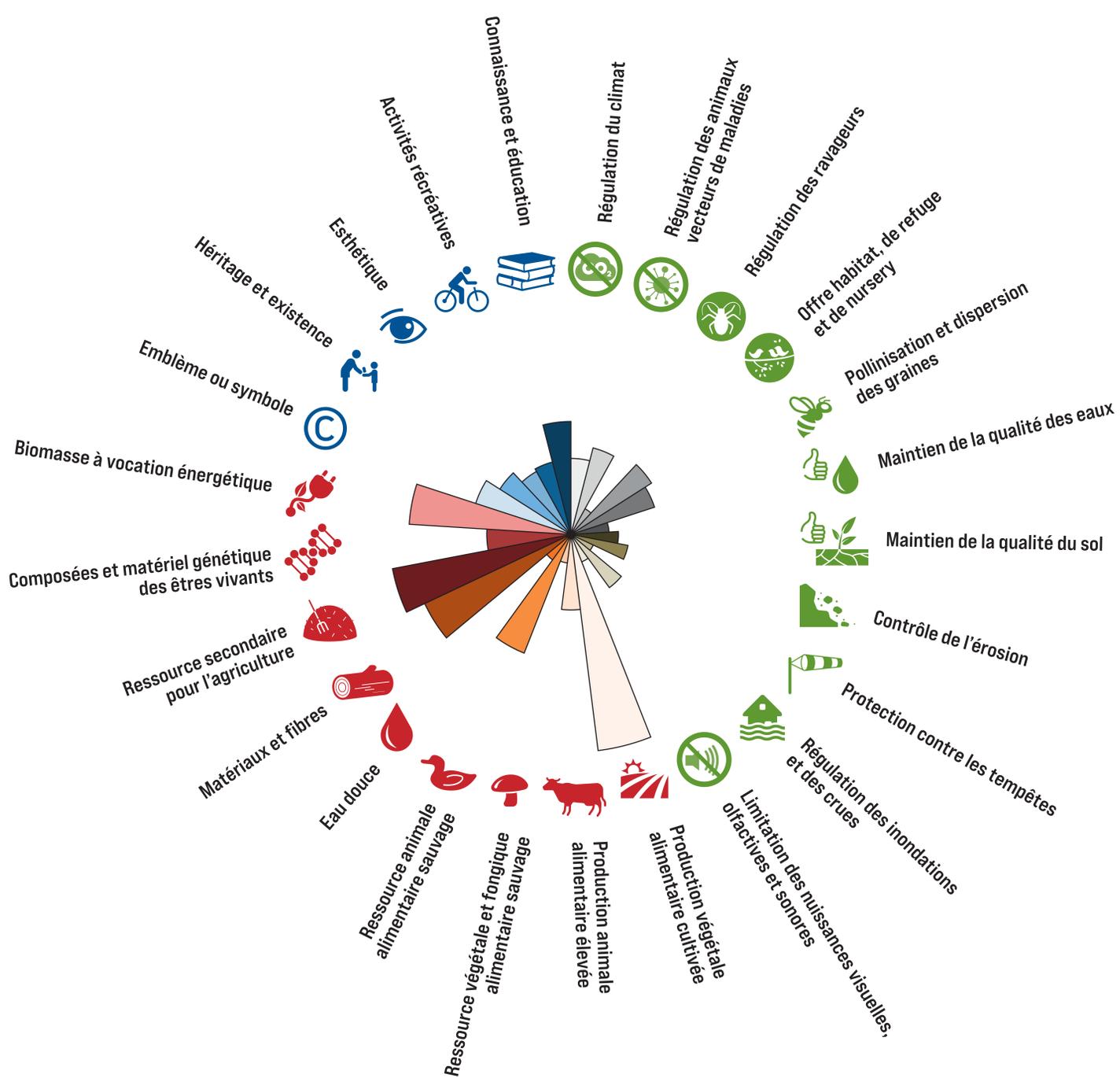




Photo : Altimage - Philippe Fautier

Les **milieux humides** occupent environ 3 % des Hauts-de-France. Les bas marais, tourbières et sources peuvent rendre des services de régulation et culturels, en particulier :

- la régulation des inondations et des crues,
- l'offre d'habitats pour les espèces sauvages,
- l'héritage que représentent ces milieux.

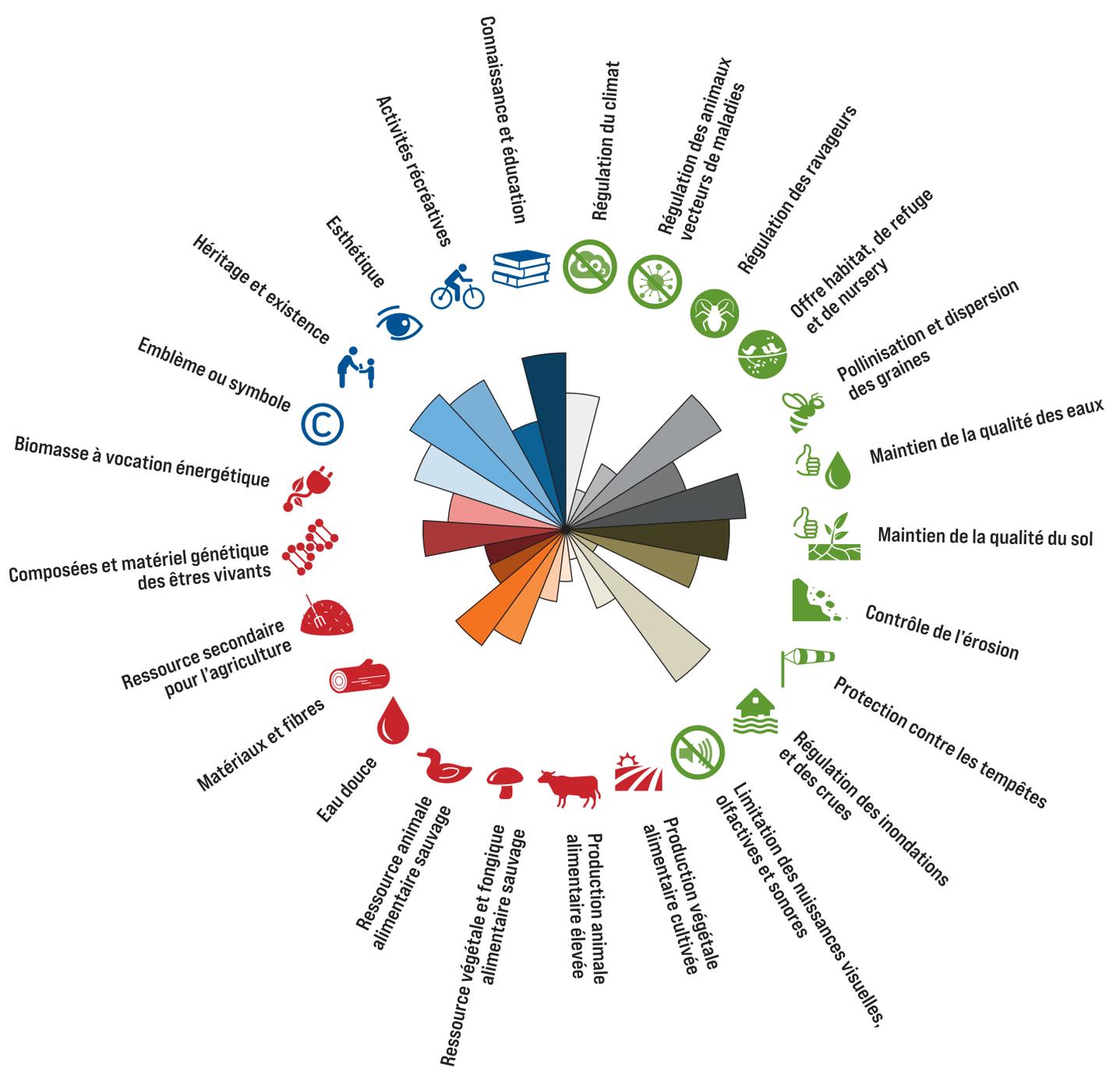




Photo : Altimage - Philippe Frutier

L'ensemble des **rivières et cours d'eau** des Hauts-de-France peuvent rendre 3 grands services :

- Ce sont des habitats favorables aux différentes espèces sauvages dont certaines peuvent être consommées.
- Leurs eaux de surface et souterraines peuvent être utilisées pour la consommation, l'industrie ou l'énergie.
- Ces milieux sont aussi des espaces de loisirs très attractifs.

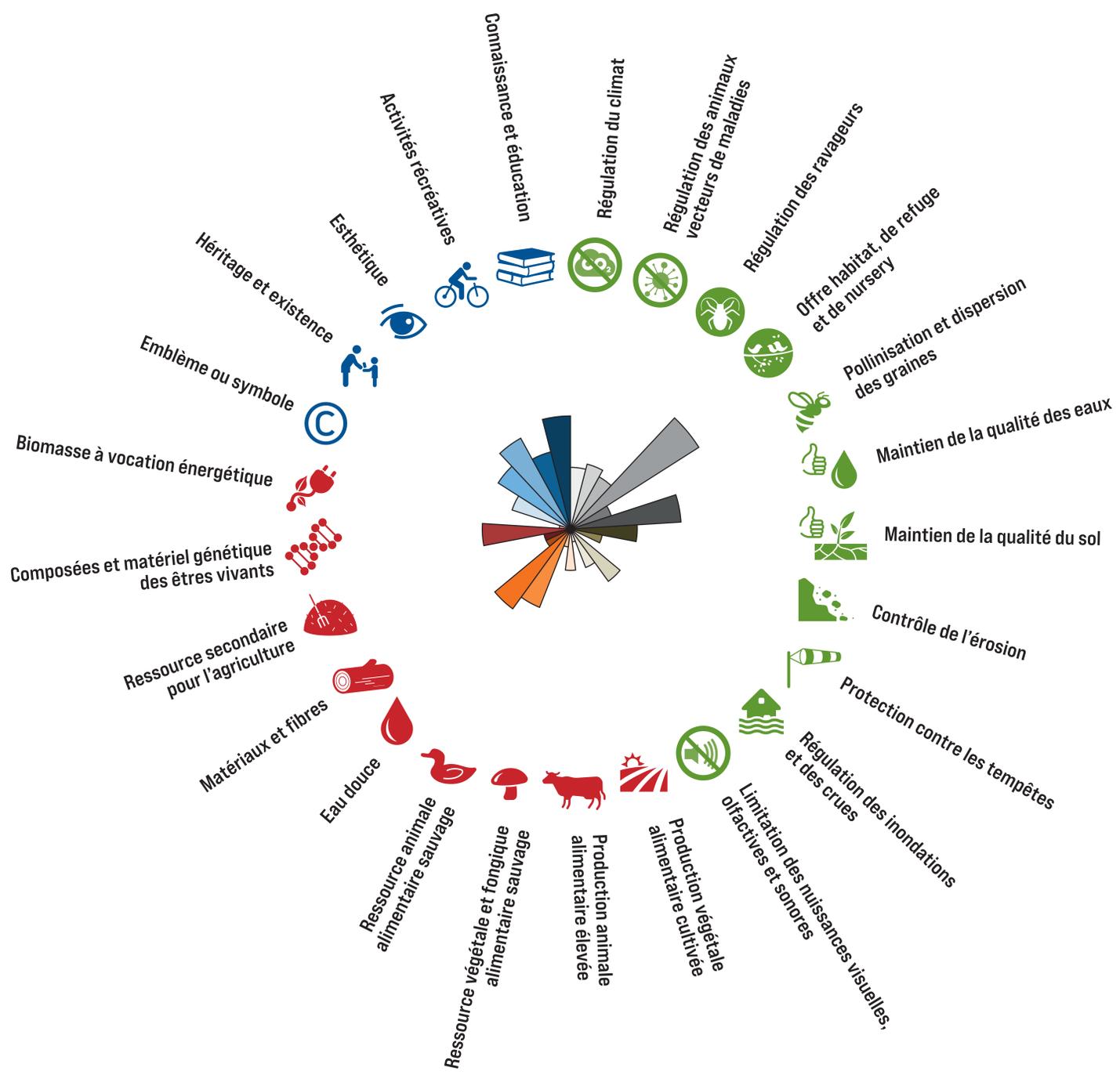




Photo : Altimage - Philippe Frutier



Les **prairies** représentent environ 10 % de la superficie des Hauts-de-France. Elles peuvent fournir des aliments pour les espèces domestiques, comme le fourrage.

Elles rendent également des services de régulation comme la pollinisation, le contrôle de l'érosion et le maintien de la qualité des sols.

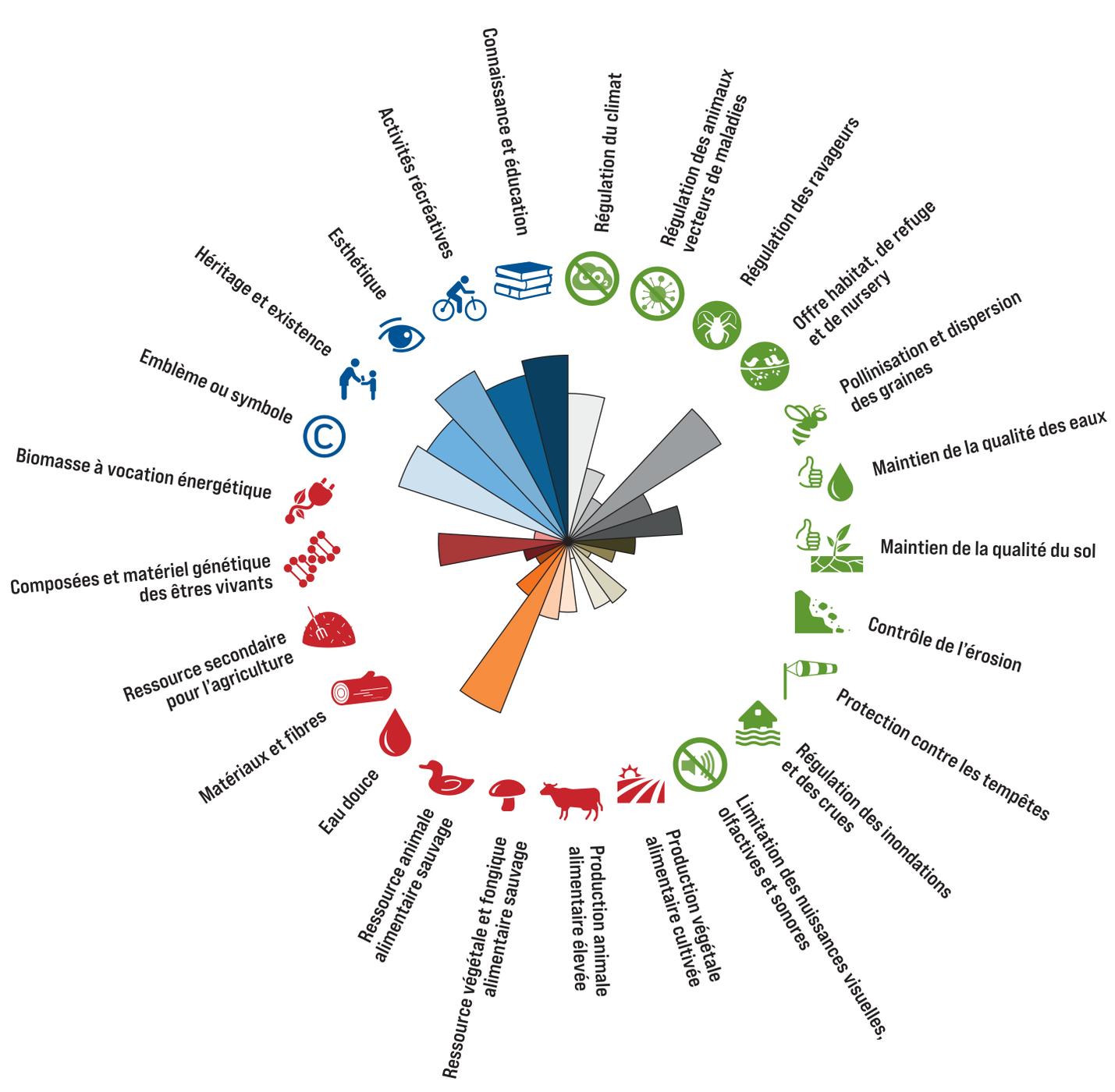




Photo : Altimage - Philippe Frutier

Les **forêts** des Hauts-de-France sont capables de rendre un très grand nombre de services écosystémiques de régulation, d'approvisionnement et culturels, notamment :

- la régulation du climat,
- la production de biomasse,
- des activités récréatives et pédagogiques.

Les forêts occupent 14 % du territoire de la région.

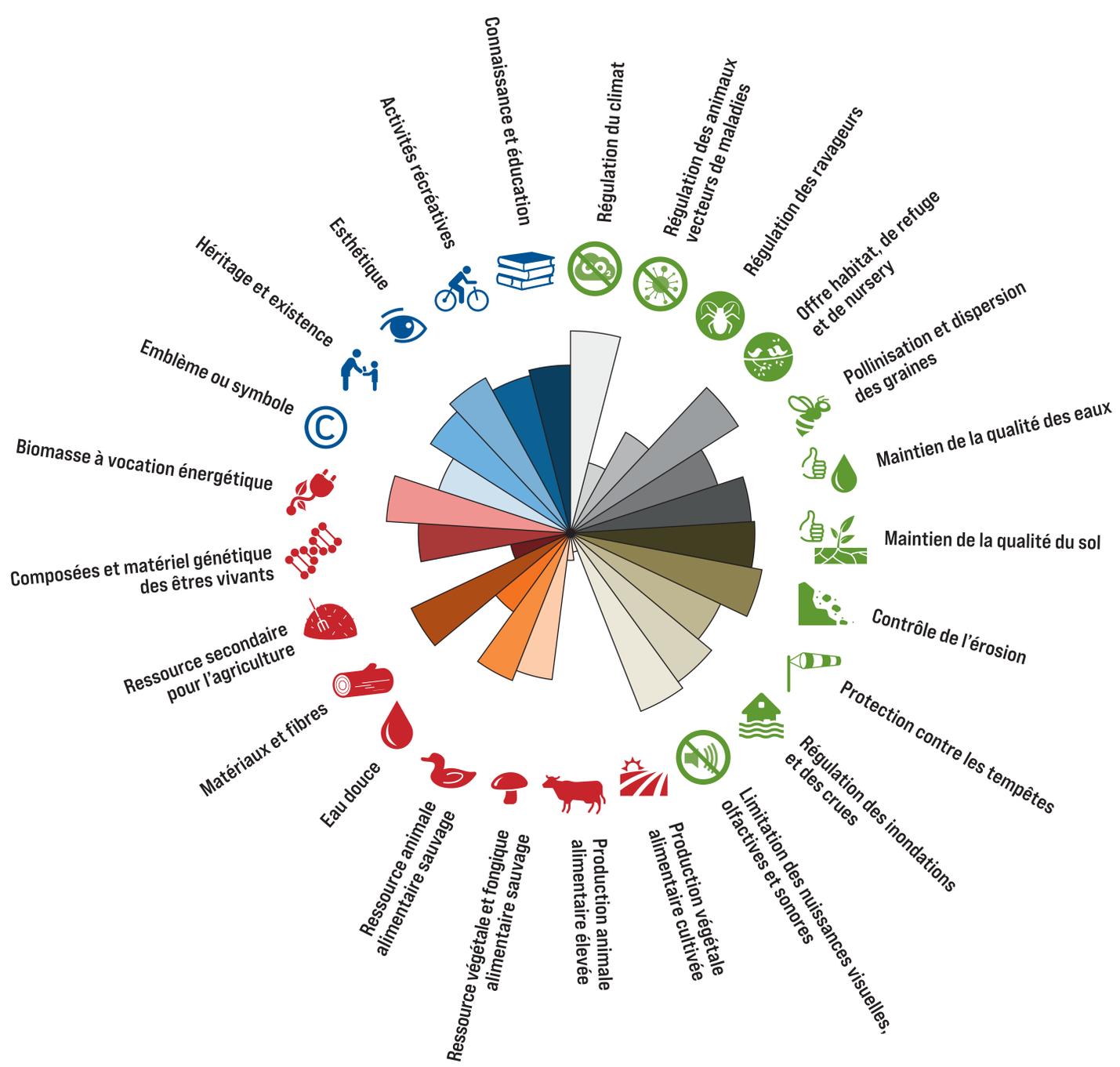




Photo : Altimage - Philippe Futer

Environ 12 % du territoire des Hauts-de-France est **artificialisé**. Les parcs urbains et grands jardins peuvent rendre l'ensemble des services écosystémiques culturels. Ils participent au bien-être en améliorant notamment le cadre de vie.

Ces espaces de nature en ville peuvent abriter de nombreuses espèces, notamment pollinisatrices.

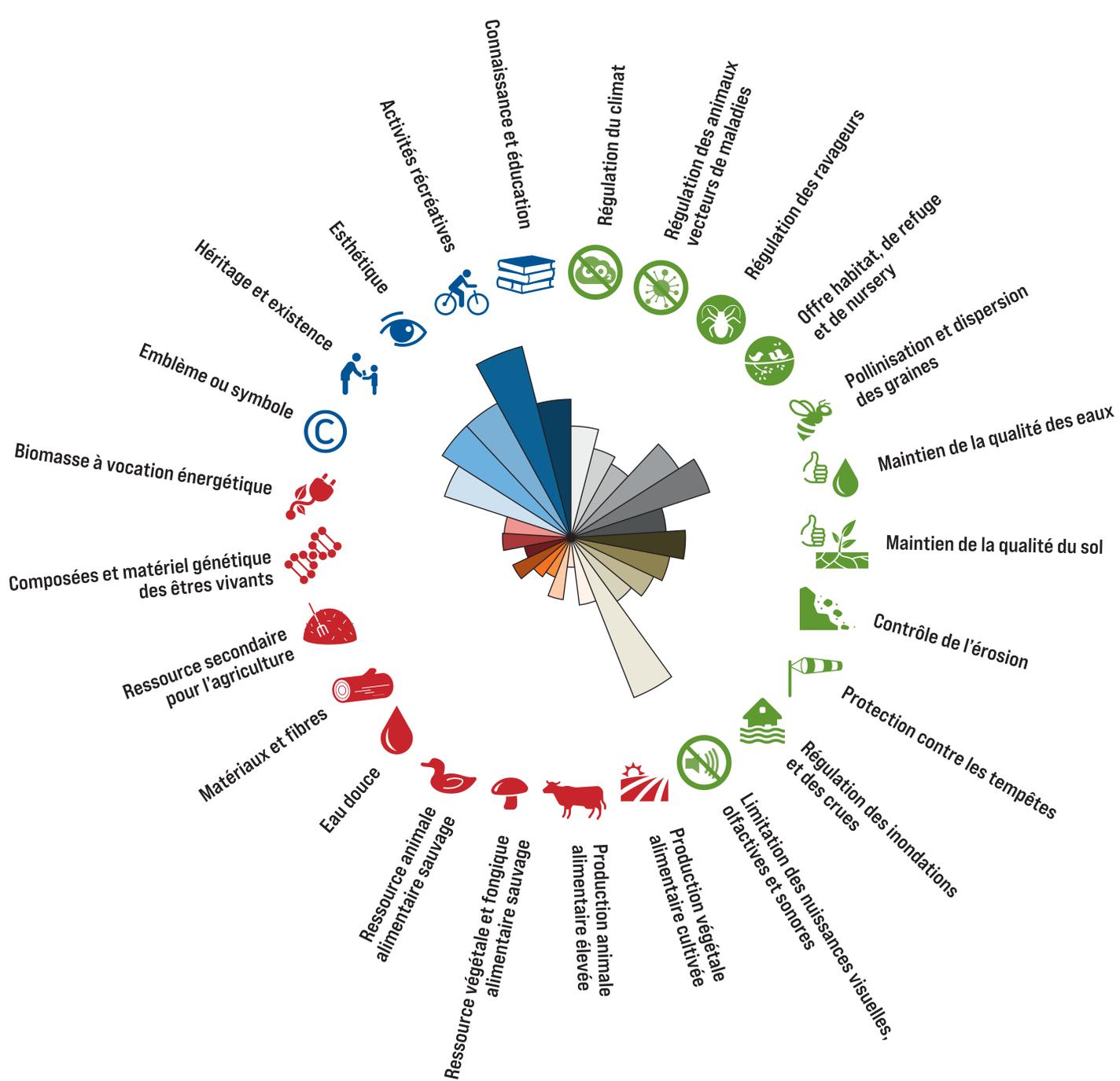




Photo: Altimage - Philippe Frutier

Les **terrils**, zones d'accumulations et de stockage des sous-produits d'exploitation des houillères sont des habitats originaux des Hauts-de-France. Ils apportent des services culturels. Ce sont des éléments emblématiques, témoins paysagers d'un héritage qui permettent des actions pédagogiques ou récréatives. Ils peuvent également offrir des habitats pour certaines espèces.

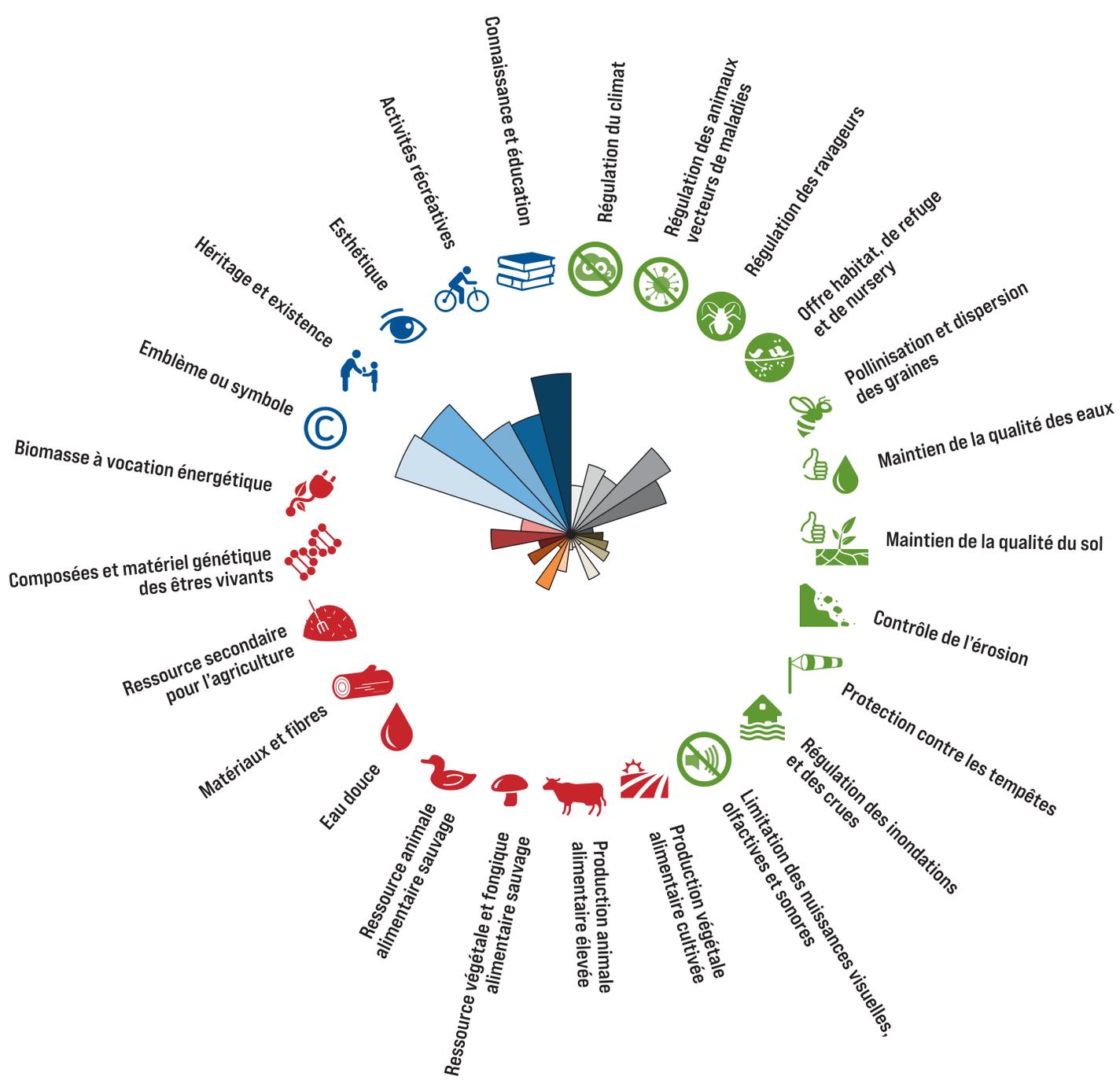




Photo : Altimage - Philippe Frutier

Les **milieux littoraux** sont capables de rendre un grand nombre de services écosystémiques culturels et de régulation notamment pour les dunes :

- une offre d'habitat, de refuge et de nurserie pour différentes espèces sauvages,
- la protection contre les tempêtes et le contrôle de l'érosion,
- des espaces de loisirs très attractifs.

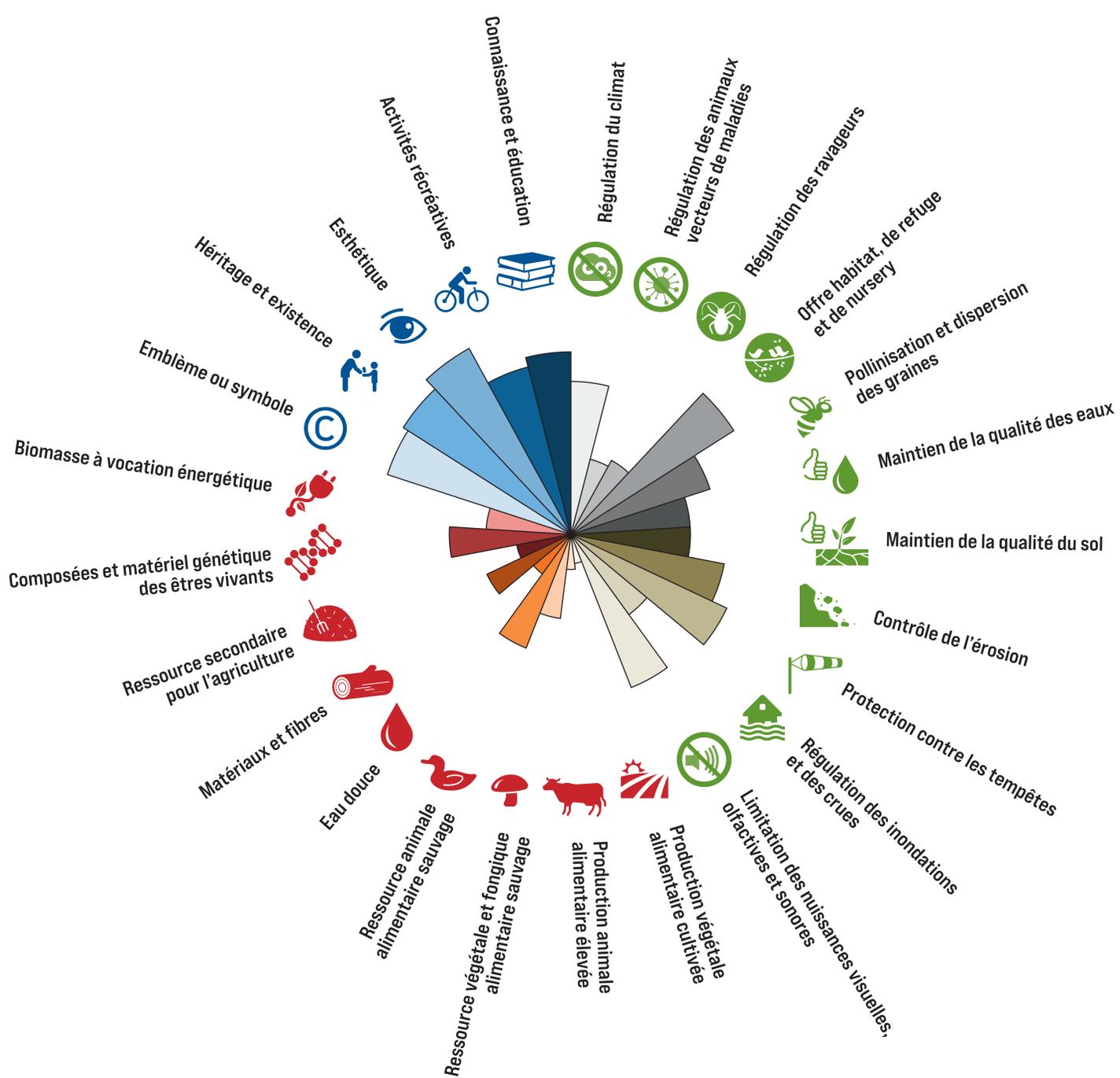




Photo : Altimage - Philippe Frutier

Les **fourrés** mais aussi les **haies, alignements d'arbres** jouent un rôle important de transition au sein des milieux ouverts. Ils procurent différents services de régulation, notamment :

- une offre en habitats pour différentes espèces sauvages,
- la pollinisation,
- le contrôle de l'érosion et le maintien de la qualité des sols.

